



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 30 décembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan grand froid : en Ardèche le dispositif est opérationnel depuis le 1er novembre dernier

En effet depuis cette date, les structures d'hébergement d'urgence de l'Ardèche mobilisent **54 places** afin d'accueillir dans la limite des places disponibles les personnes isolées et les familles pour faire face aux rigueurs de l'hiver.

Ces places sont réparties sur l'ensemble du département à Aubenas, Le Teil, Tournon, Annonay et Privas.

Les centres sont ouverts les week-end et jours fériés. Les accueils de jour assurent une permanence la semaine sur toute la journée.

Le soir à partir de 19H la maraude de Tournon (Croix Rouge) sillonne le secteur de Tain-Tournon et peut mettre à disposition en cas d'extrême grand froid une cinquantaine de lits et des duvets.

Toute personne en difficulté peut appeler **le 115** géré par le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) et situé à Privas.

Les agents de veille du SIAO après une évaluation des besoins, peuvent orienter les familles en détresse avec enfants, ou personnes isolées en difficulté vers des places d'hôtel, lorsque le dispositif d'accueil en hébergement d'urgence est saturé.

Durant la période hivernale du 1er novembre 2014 au 31 mars 2015, les personnes hébergées sont mises à l'abri, avec une garantie de maintien dans les centres d'hébergement sur cette durée.

Par ailleurs dans le cadre du plan grand froid du département de la Drôme une partie des places supplémentaires disponibles dans les gymnases de ce département, notamment à Montélimar, pourrait être affectée à l'Ardèche.

Pour rappel **le SIAO 115** assure ses missions toute l'année 7jours/7 et 24H/24.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr



Suivez-nous sur Twitter : **@Pref_07**